# Rentrée 2013-2014

#### Calendrier scolaire 2013-2014:

**Orléans-Tours** 

Rentrée scolaire des enseignants Reprise: lundi 2 septembre 2013

**Rentrée scolaire des élèves** Reprise des cours : mardi 3 septembre 2013

Vacances de la Toussaint Fin des cours : samedi 19 octobre 2013

Reprise des cours : lundi 4 novembre 2013

Vacances de Noël Fin des cours : samedi 21 décembre 2013

Reprise des cours : lundi 6 janvier 2014

Fin des cours:

Vacances d'hiver samedi 22 février 2014

Reprise des cours :

lundi 10 mars 2014

Fin des cours:

Vacances de printemps samedi 19 avril 2014

Reprise des cours :

lundi 5 mai 2014

Vacances d'été Fin des cours : samedi 5 juillet 2014



Ecole élémentaire Pierre Robert 11 rue Anatole France 37 370 St Paterne Racan

ec-saint-paterne-racan@ac-orleans-tours.fr

http://ec-saint-paterne-racan.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/

### **Attention:**

Deux mercredis entiers de classe sont programmés : le 13 novembre 2013 et le 11 juin 2014

# Emploi du temps des classes élémentaires :

8h45	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
9h00					
15					
30					
45					
10h00					
15	Cl	CI	<b>Cl</b>	Cl	al
30	Classe	Classe	Classe	Classe	Classe
45 11h00	3h30	3h30	3h30	3h30	3h30
15					
30					
45					
12h00					
15					
30					
45					
13h00	Cantine	Cantine		Cantine	Cantine
15	1h30	1h30		1h30	1h30
30					
45					
14h00 15					
30		Classe			Classe
45	Classe	1h30		Classe 1h30	1h30
15h00	2h00	11100			11100
15	27100				
30		APC / Mairie		APC / Mairie	
45		0h30		0h30	Mairie
16h00	Mairie	Mairie		Mairie	1h15
15	Oh45	Oh45		Oh45	11(15)
30	01145	UNTO		UNTO	

### **Important:**

Les APC (activités pédagogiques complémentaires) sont soumises à autorisation parentale.

Comme la rentrée est un mardi et que ces aides doivent démarrer la première semaine, aucune autorisation n'aura pu être demandée.

En conséquence, pour la première semaine (du 3/09/2013 au 06/09/2013) il n'y aura pas d'APC.

- Le mardi 3/09/13, et le jeudi 05/09/13 les enfants finiront tous la classe à 15h15. Alors, ils rentreront chez eux ou seront confiés à Familles rurales si inscription.
- Dès la semaine suivante les familles seront informées et autoriseront les enfants concernés à rester aux APC. Alors le mardi et/ou jeudi les enfants finiront la classe:
  - à 15h15 => Ils rentreront chez eux ou seront confiés à Familles rurales si inscription.
  - à 15h45 => Ils rentreront chez eux ou seront confiés à Familles rurales si inscription.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire en utilisant le site de l'école ou la boîte mail.